

RW/E02/2025/1812/14804/53

Lot 53

- Visite du lot obligatoire avec le préposé forestier local; - Utilisation de voirie publique : L'utilisation de la voie publique implique pour l'adjudicataire le strict respect du code de la route. Si les travaux entraînent un empiètement sur les voies publiques de circulation et/ou leurs accotements, l'adjudicataire devra impérativement mettre en place une signalisation réglementaire. Il devra en outre obligatoirement posséder les autorisations d'occupation nécessaires délivrées par les services compétents (Police, SPW, etc,,,) et les présenter avant le début des travaux. Ces obligations constituent une charge d'entreprise. - Les bois marqués d'un rond blanc ne font pas partie du lot.

Nombre d'arbres total	93	--
Volume grumes	107,539	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	107,539	m ³
Cube moyen	1 156	dm ³
Circonférence moyenne	107,043	cm
Surface de coupe	2,648	ha
Contact	COLERY Sabine, 0473/95 05 44 --	
Triage	Triage De Barse-Marchin --	
Propriétaire	Forets Domaniales Du Cantonnem --	
Lieu(x)-dit(s)	--	
Vente	Vente de la Direction de Liège Lundi 06 octobre 2025 à 09:00 Salle Cité II - Rue A. Delville 140 à 4101 Jemeppe-sur Meuse (SERAING)	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Douglas Définitive Normal Normal		Douglas Définitive Sec Normal		Hêtre Définitive Normal Normal		Frêne Définitive Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
35	-		-		2		-	
						0,112		
45	-		1		5		-	
55	1		-		4		-	
		0,052		0,035		1,432		
65	2		2		1		1	
		0,242		0,242		0,320		0,323
75	2		4		1		1	
85	2		6		-		1	
95	-		-		-		1	
		1,218		3,266		0,455		1,782
95	3		3		-		-	
105	6		1		-		-	
115	8		-		-		-	
		16,404		2,498				
125	4		-		-		-	
135	6		2		-		-	
145	4		2		-		-	
		23,462		7,196				
155	5		1		-		-	
165	5		1		1		-	
175	2		1		-		-	
		32,040		8,373		2,736		
205	1		-		-		-	
		5,351						
Total grumes	51	78,769	24	21,610	14	5,055	4	2,105
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	